

MEDITATION POUR LE CAREME

Solidaires de nos frères, témoins de Dieu

Ce thème, qui est proposé à notre méditation pour ce temps de carême, fait écho à la réponse que fait Jésus au scribe qui lui demande: « Quel est le premier de tous les commandements? » Jésus répond: « Le premier, c'est: Ecoute Israël, le Seigneur notre Dieu - est l'unique Seigneur; tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. Voici le second: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là » (Marc 12, 28-34)

Le génie de Jésus est, non seulement de ne pas dissocier l'amour de Dieu et l'amour du prochain, mais au contraire de les relier pour en faire un commandement unique, qu'il présente comme l'accomplissement de la Loi de Moïse et de l'enseignement des prophètes.

Dans l'évangile de Jean, Jésus commande à ses disciples d'observer ses commandements pour demeurer dans son amour, comme, en observant les commandements du Père, il demeure dans son amour: « Voici mon commandement: aimez-vous les uns les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jean 15, 10-12)

Dans sa première lettre, Jean développe ce thème avec autorité: « Lui, Jésus, a donné sa vie pour nous; nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens de ce monde et voit son frère dans le besoin et qu'il se ferme à toute compassion, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? Mes petits-enfants, n'aimons pas en parole et de langue, mais en acte et dans la vérité » (1 Jean 3, 16-18)

Un peu plus loin, dans la même épître, il est encore plus explicite: « Qui n'aime pas, n'a pas découvert Dieu, puisque Dieu est amour » (1 Jean 4,8) Et pour qu'il n'y ait aucun risque d'hypocrisie pour les disciples, il précise: « Si quelqu'un dit: « J'aime Dieu » et qu'il hâisse son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas. Et voici le commandement que nous tenons de lui: celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère » (1 Jean 4, 20-21)

Dans un tout autre registre, Matthieu, dans la parabole du jugement dernier, indique avec la plus grande fermeté la conduite à suivre pour entrer dans le Royaume des cieux: « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, accompagné de tous les anges, alors il siégera sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations et il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres. Il placera les brebis à sa droite et les chèvres à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite: « Venez les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli; nu et vous m'avez vêtu; malade et vous m'avez visité; en prison et vous êtes venus à moi ». Alors les justes lui répondront: « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te donner à boire? Quand nous est-il arrivé de te voir étranger et de te recueillir, nu et de te vêtir? Quand nous est-il arrivé de te voir malade ou en prison et de venir à toi? » Et le roi leur répondra: « En vérité je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche: « Allez-vous-en loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas recueilli; nu et vous ne m'avez pas vêtu; malade et en prison et vous ne m'avez pas visité ». Alors eux aussi répondront: « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé ou assoiffé, étranger ou nu, malade ou en prison, sans venir t'assister? » Alors il leur répondra: « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus, vous ne l'avez pas fait ». Et ils s'en iront, ceux-ci au châtement éternel et les justes à la vie éternelle » (Matthieu 25, 31-46)

Pour celui qui a des oreilles pour entendre, il est clair que, pour être compté parmi les élus, il faut pratiquer la compassion à l'égard du prochain et en particulier venir en aide aux plus petits, puisque c'est à eux que Jésus s'identifie.

Pour être solidaires de nos frères et témoins de Dieu, nous pouvons encore prendre pour guide notre pape François. Selon sa Bulle d'indiction pour le jubilé extraordinaire de la miséricorde, de même que Dieu est patient et miséricordieux, nous sommes conviés à pratiquer concrètement la miséricorde à l'égard du prochain.

Il nous rapporte l'enseignement du Christ qui dit « Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux » (Luc 6,36) Il nous exhorte à « voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité » et à « entendre leur cri qui appelle à l'aide » : « Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts ». Après avoir énuméré ces œuvres de miséricorde, il nous interpelle fraternellement: « Nous ne pouvons pas échapper aux paroles du Seigneur et c'est sur elles que nous serons jugés: aurons-nous donné à manger à qui a faim et à boire à qui a soif? Aurons-nous accueilli l'étranger et vêtu celui qui était nu ? Aurons-nous pris le temps de demeurer auprès de celui qui est malade et prisonnier? De même il nous sera demandé si nous avons aidé à sortir du doute qui engendre la peur et bien souvent la solitude; si nous avons été capables de vaincre l'ignorance dans laquelle vivent des millions de personnes, surtout des enfants privés de l'aide nécessaire pour être libérés de la pauvreté; si nous nous sommes faits proches de celui qui est seul et affligé; si nous avons pardonné à celui qui nous offense ; si nous avons rejeté toute forme de rancœur et de haine qui porte à la violence; si nous avons été patients à l'image de Dieu qui est si patient envers nous; si, enfin, nous avons confié au Seigneur, dans la prière, nos frères et sœurs. C'est dans chacun de ces plus petits que le Christ est présent...N'oublions pas les paroles de St Jean de la Croix: « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour » (Misericordiae Vultus § 15)

En nous mettant à l'école de ces maîtres inspirés, chacun de nous est invité à discerner dans quelle mesure il est solidaire de ses frères, témoin de Dieu. Dans cette pratique exigeante de l'amour conjoint de Dieu et du prochain, quels sont mes succès et mes échecs? Quel(s) effort(s) puis-je raisonnablement me fixer pour ce temps de carême?

Après un temps de méditation personnelle, sous le regard de Dieu, nous pouvons partager librement nos découvertes et nos interrogations. Enfin, nous pouvons encore exprimer nos réactions par rapport au témoignage des frères et sœurs. Bon carême!

Daniel CORDANI
Diacre permanent à St Martin